

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## 7b PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Planche globale - Echelle : 1/5000



Plan local d'urbanisme :  
 Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal : 09/05/2006  
 Mise en révision du Plan Local d'Urbanisme par délibération : 12/06/2013  
 complétée par la délibération du : 16/06/2014  
 Arrêt du Plan Local d'Urbanisme par délibération : 21/12/2016  
 Approbation du Plan Local d'Urbanisme par délibération : 11/12/2017  
 Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal : 11/12/2017

### Légende :

- AC1 : Servitude liée à la protection des monuments historiques (DRAC Auvergne - Rhône Alpes)
- EL11 : Servitude relative aux interdictions d'accès grevant les propriétés riveraines des autoroutes, des routes express et des déviations d'agglomération (Code de la route Art R418-7, Autoroutes Sud France)
- I4 : Servitude relative aux distributions d'énergie électrique (ERDF)
- I4 : Servitude relative aux distributions d'énergie électrique (RTE)
- INT1 : Servitude instituée au voisinage des cimetières (CGCT Art L2223-5)
- PT1 : Servitude liée à la protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques (ANFR = 0630130040)
- PT2 : Servitude liée à la protection des centres d'émission et de réception radioélectriques contre les obstacles (ANFR = 0630130040)
- EL7 : Servitude d'alignement

**GAZ :**  
 I3 : Canalisation gaz / Zone de passage

: SUP1 correspondant à zone d'effets létaux (PEL) du phénomène dangereux de référence majorant au sens de l'article R.555-39 du Code de l'environnement

: SUP2 correspondant à zone d'effets létaux (PEL) du phénomène dangereux de référence réduit au sens de l'article R.555-39 du Code de l'environnement

: SUP3 correspondant à zone d'effets létaux significatifs (ELS) du phénomène dangereux de référence réduit au sens de l'article R.555-39 du Code de l'environnement

Référence : 14020

Bureau d'études REALITES  
 34, Rue Georges Plasse  
 42300 Roanne  
 Tél : 04 77 47 83 06 - Fax : 04 77 23 01 85  
 E-mail : urbanisme@realitee-be.fr www.realitee-be.fr

